

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple - Un But - Une Foi

-----  
**MINISTERE DE LA FAMILLE ET  
DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

-----  
**PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE  
FAD - FAD**

-----  
Ref: Prêt FAD N°F/SEN/LUT+PAU/99/22 du 19/08/99  
Prêt FND N°286.

**ETUDE DE MILIEU  
ATTENTES DE LA COMPOSANTE MICRO-FINANCE  
ET ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS**

Novembre 2000

# COMPOSANTE MICRO - FINANCE ET ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS



## I./ - OBJECTIF GLOBAL

Accroître le niveau de revenu des groupes cibles à travers le financement d'activités génératrices de revenus.

## II./ - OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Développer les initiatives des pauvres en les suscitant à gérer des activités génératrices de revenus, en vue d'améliorer leurs conditions de vie ;
- Financer des projets par l'intermédiaire des SFD, (mutuelles, GEC, ou ONG) ;
- Renforcer les capacités d'intervention des groupes cibles dans différents secteurs d'activités ;
- Mettre en place 20 Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit ;
- Elaborer en rapport avec les acteurs concernés la convention liant l'U.G.P aux SFD ;
- Elaborer en rapport avec les acteurs concernés, des programmes de formation à l'intention des groupes cibles, des SFD, des ONG ou agents de services techniques.

### III./ - STRATEGIE D'INTERVENTION

L'approche de la composante sera basée sur la décentralisation et le faire faire. Au niveau de chaque localité d'intervention du Projet, il sera sélectionné, sur liste restreinte des systèmes financiers décentralisés composés de structures mutualistes, de Groupements d'Epargne et de Crédit et d'ONG (Crédit Mutuel, Pamecas, ACEP, FNGPF, FDEA, RASEF etc...) qui travailleront directement avec les groupes cibles, et avec qui le PLP signera des conventions.

La Caisse Nationale de Crédit Agricole, structure décentralisée qui travaille étroitement avec les populations rurales, et en particulier avec les femmes, pourrait être sélectionnée.

Le Projet de Lutte contre la Pauvreté (PLP) va disposer d'un Fonds de crédit de **2.580.000 000 F CFA**.

Les fonds décaissés par les Bailleurs et par l'Etat du Sénégal seront logés dans une banque de la place et gérés par le Ministère de l'Economie et des Finances, qui procédera, sur demande du BGP, à la domiciliation de fonds auprès des SFD sélectionnés.

Il sera ouvert également un compte de remboursement à la même banque par la reconstitution du capital.

#### ✓ Définition de la cible

Elle est composée de femmes, de jeunes, de groupements ou associations de femmes et de jeunes, de PME – PMI et de groupes cibles de situation précaire appelés « groupes cibles vulnérables »

Nous aurons donc trois catégories de cibles :

- 1<sup>ère</sup> catégorie : Groupes cibles vulnérables (femmes ou jeunes organisés ou non en situation difficile)
- 2<sup>ème</sup> catégorie : Groupements ou associations de jeunes ou de femmes
- 3<sup>ème</sup> catégorie : PME – PMI

Par PME – PMI, il faut comprendre des jeunes ou femmes, déjà actifs dans le monde de la production, regroupés autour de petites activités favorisant la Promotion de l'emploi, mais qui ont les difficultés pour disposer d'un Fonds de roulement pour démarrer ou développer une autre activité.

✓ **Types de projets à financer**

Il sera financé comme indiqué dans le rapport d'évaluation :

- Des Fonds de roulement ;
- Des Projets d'investissement de moyenne envergure ;
- Des Projets de Développement Communautaire de grande envergure : (banque de céréales, projets maraîchers, avicoles, unités de transformation et de conservation, matériels d'équipements agricoles etc...) au niveau de chaque Communauté Villageoise. Ces projets seront pilotés par des groupes cibles jugés expérimentés et gérés de telle manière que les produits générés puissent servir à toute la Communauté ;
- Des Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit (**CVEC**) seront également construites dans les zones où il n'en existe pas.

L'objectif serait double :

- Servir de guichets (relais) dans les zones reculées ou enclavées où il n'existe pas de SFD ;
- Fonctionner suivant des conditions appropriées pour les groupes cibles vulnérables (handicapés, jeunes ou femmes en situation difficile)

Compte tenu de ce qui précède les attentes de la Composante Micro Finance et Activités Génératrices de Revenus par rapport à l'Etude du Milieu seraient :

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
Un Peuple - Un But - Une Foi

-----  
MINISTERE DE LA FAMILLE ET  
DE LA SOLIDARITE NATIONALE

-----  
**PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**  
**FAD-FND**  
-----

Réf : Prêt FAD/N°F/SENLU/-PAU/99/22 du 19/08/99  
Prêt : FND N° 286/25/05/99

**DETAILS SUR LES PREOCCUPATIONS DE LA  
COMPOSANTE HYDRAULIQUE VILLAGEOISE  
/INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS**

**BRE 2000**

## **1 - Le diagnostic Participatif**

Le diagnostic sera abordé de manière participative et devrait nous éclairer au moins sur trois questions :

- Quels sont les besoins des communautés ?
- Quelles sont les contraintes à la satisfaction de ses besoins ?
- Quelles sont les potentialités endogènes à mobiliser dans le cadre de la satisfaction des besoins ?

Cette phase diagnostic constitue dans le cadre de la stratégie une étape extrêmement importante puisque les hypothèses qui en découleront constitueront le socle de notre intervention sans la fiabilité duquel tous les objectifs seront compromis.

Le diagnostic aura des orientations socio - économiques et techniques et les aspects ci-après seront abordés pour chaque sous - composante :

### **1.1 - Hydraulique et Assainissement**

- Evaluer les besoins en eau des communautés ciblées, à cette fin, il va falloir :
  - mesurer certains paramètres relatifs à la population : taille, répartition, occupation, distribution géographique afin d'évaluer les besoins domestiques prioritaires par rapport aux normes recommandées (25 l/j/hbt DIEPA et 35 l/j/hbt OMS)
  - mesurer certains paramètres liés au bétail (bovins, ovins, caprins, etc.) mais aussi aux autres activités notamment agricoles (maraîchage) pour évaluer les besoins additionnels.
- Procéder à l'évaluation quantitative et qualitative du potentiel hydrique disponible (puits, forage, eau de surface, etc)

- Identifier les contraintes à la satisfaction quantitative et/ou qualitative des besoins.

Ces premières investigations nous éclairent sur l'importance relative des gaps à résorber, laquelle constitue un des critères de sélection des sites d'intervention. Conformément au principe de la participation, les communautés seront simplement aidées à formuler elles-mêmes leurs besoins ; identifier elles-mêmes leurs contraintes et leurs potentialités.

Un second axe d'investigation concernera les conditions d'exploitation des ouvrages en service :

C'est-à-dire :

- Préciser le type d'ouvrages utilisés (puisard, puits moderne, puits/forage, forage)
- Préciser leurs caractéristiques techniques (niveau statique, importance des rabattements, débit, profondeur totale, état des superstructures/ margelles, trottoir anti-bourcier, cuvelage, dalle de surface, captage, etc)
- Préciser le type d'exhaure (traditionnelle, mécanisée/pompe manuelle ou éolienne ; motorisée / pompe de surface, électropompe, etc.)

Ces informations renseigneront sur la pénibilité de l'exhaure, (dont l'allègement constitue un sous-objectif de la composante) un autre critère de sélection des sites.

Le troisième axe d'investigation devra nous permettre de cueillir des informations connexes sur l'environnement socio-économique des communautés.

**Il va falloir :**

- Explorer la motivation des communautés par rapport aux orientations du projet.
- Inventorier les cadres d'organisation existants et susceptibles d'assumer ultérieurement des fonctions de gestion etc, en

définissant leurs compétences, leur fonctionnalité, l'expérience capitalisée dans des domaines similaires, leurs contraintes et limites.

- Inventorier les compétences techniques qui pourraient être mises à profit dans le cadre de la maintenance des équipements.
- Mesurer la capacité financière des communautés à prendre en charge les coûts récurrents des équipements
- Explorer la dynamique des groupes ; les dissensions exprimées ou latentes qui pourraient hypothéquer la mise en œuvre du programme ; les forces dont la mise à contribution pourrait faciliter l'exécution du programme.
- Identifier les partenaires potentiels du secteur intervenant dans les localités touchées (partenaires, traditionnels, partenaires au développement etc...)

Ce travail permettra déjà de se faire une idée des besoins en programme d'accompagnement des infrastructures et équipements, c'est à dire : **Sensibilisation - Animation - Formation - Organisation, etc...**

Concernant l'assainissement, il faudra du point de vue qualitatif :

- Caractériser la perception communautaire et individuelle des problèmes d'assainissement (s'il y a lieu : quelles en sont les causes, les manifestations, les conséquences).

Du point de vue quantitatif :

- Inventorier les ouvrages d'assainissement existants (nombre, type, vocation c'est-à-dire individuelle ou collective)
- Evaluer les demandes individuelles et collectives en ouvrages d'assainissement telles que les latrines.

## **1.2. - Equipements et infrastructures socio-communautaires**

La démarche sera à peu près similaire en nous référant toujours aux objectifs de la sous - composante pour définir les besoins, les potentialités et les contraintes.

Il faudra alors :

- Evaluer les besoins en équipements notamment, dans les domaines de la production, de la transformation et de la conservation.
- Evaluer les besoins en infrastructures pour le stockage, la transformation, la commercialisation des produits agricoles, halieutiques, etc.
- Evaluer les besoins relatifs à la maîtrise des procédés techniques et technologiques
- Inventorier le potentiel des communautés ciblées en infrastructures et équipements (localisation, typologie, fonctionnalité, taux de fréquentation, clientèle etc.)
- Identifier les compétences locales dans les secteurs sus-évoqués
- Evaluer les contraintes à la satisfaction des besoins (faiblesse taux couverture en infrastructures/Equipements ; inadéquation des équipements ; obsolescence ; inaccessibilité des coûts ; inadéquation des procédés techniques et technologiques).

Des données plus générales seront requises, portant notamment sur :

- La motivation des communautés
- Leurs cadres d'organisation
- Leurs capacités financières, etc.

### **1.3 - Cases Foyers et garderies**

Le diagnostic obéira aux mêmes règles et il conviendra d'identifier les besoins, les potentialités et les contraintes à la satisfaction des besoins.

Des réponses devront être apportées aux questions suivantes :

- Quels sont les besoins en infrastructures socio-éducatives pour les enfants (2 - 7 ans) ;
- Quels sont les besoins en cases - foyers ou structures assimilées des communautés ;
- Quels sont les potentialités des zones d'intervention dans ces domaines.

Explorer à ce propos les aspects ci-après :

- \* Importance quantitative ;
  - \* Maillage géographique ;
  - \* Capacité ;
  - \* Fonctionnalité par rapport aux usagers.
- Adéquation aux normes pour les garderies ;
  - Taux de fréquentation, périodicité, clientèle ;
  - Quelles sont les contraintes à la satisfaction des besoins pour les cases - foyers ou infrastructures assimilées.

A ce niveau, un accent particulier sera mis lors des enquêtes sur une bonne définition de leurs vocations spécifiques, c'est-à-dire des usages potentiels qui peuvent varier d'une localité à l'autre.